

Amboise, aux cotés de François 1er et Léonard de Vinci



Il est des villes qui sont des destinations de voyage à part entière ; et **Amboise** fait assurément partie de celles-ci. Dès votre arrivée, **vous y êtes happés par le poids de l'Histoire et la beauté de sa pierre blanche**, si emblématique des Châteaux de la Loire. Cité royale, Amboise a en effet été le laboratoire de la **Renaissance** française.

Le Château d'Amboise

Pendant près de deux siècles, l'histoire du **château royal d'Amboise** s'est intimement confondue avec la **grande Histoire de France**. Palais grandiose des rois Charles VIII et François Ier à la Renaissance, lieu de sépulture de l'iconique Léonard de Vinci, il constitue un témoignage exceptionnel des profonds changements qui se sont opérés en Europe aux XV^{ème} et XVI^{ème} siècles. Expression totale du luxe et de l'art de vivre à la française, le château d'Amboise est aussi un balcon tout à fait unique et monumental, ouvert à 360° sur des paysages inscrits au Patrimoine Mondial de l'Humanité.

Le château du Clos Lucé

Le roi **François Ier**, passionné par le talent de **Léonard de Vinci** le nomme « Premier peintre, ingénieur et architecte du Roi ».

Il lui offre la jouissance du Château du Clos Lucé. Les archives nationales de Paris possèdent une attestation de paiement qui mentionne la pension versée par François Ier à Léonard de Vinci « *A maistre Lyenard de Vince, peintre ytalien, la somme de 2000 écus soleil, pour sa pension di celles deux années* ».

Léonard séjourne au Château du Clos Lucé les trois dernières années de sa vie et travaille à de nombreux projets pour le roi de France, entouré de ses élèves. Il reçoit des hôtes de marque comme le Cardinal d'Aragon, les grands du royaume, les ambassadeurs et ses amis artistes italiens présents à la Cour du Roi dont **Dominique de Cortone, dit le Boccador, futur architecte de Chambord**.

Un souterrain reliant le Château du Clos Lucé et le Château royal d'Amboise permet aux deux hommes de se rejoindre quotidiennement. Les premiers mètres de galerie sont encore visibles.

Après 10 ans d'une fascinante relation entre Léonard de Vinci et trois rois de France : Charles VIII, Louis XII et François Ier, le Maître italien s'éteint le 2 mai 1519 dans sa chambre au Château du Clos Lucé.

L'Auberge du Prieuré

« Veux-tu rester en bonne santé, suis ce régime : ne mange point sans en avoir l'envie »

Sieur Sausin, Maître queux, vous accueille en l'Auberge du Prieuré pour une expérience gustative dans ses salles Renaissance et sur la terrasse extérieur ombragée. Il vous propose moult amusements de « gousié» issus de recettes de la Renaissance. Venez vous restaurer et vous détendre dans un cadre historique plein de charme au milieu d'un jardin Renaissance planté de roses, offrant une vue splendide sur le château d'Amboise. Les déjeuners qui ont un petit de gout de la Renaissance, vous seront servis en costume d'époque.

VOTRE PROGRAMME pour septembre 2020, il se fera en-dehors des journées européennes du patrimoine, dates non connues à ce jour :

ALLER

- Paris/Gare Montparnasse à 07h30
- Saint-Pierre-des-Corps à 08h39
- Amboise à 09h50

RETOUR

- Amboise à 19h00
- Saint-Pierre-des-Corps à 20h20
- Paris/Gare Montparnasse à 21h17

Vers 11h00 : Visite guidée du **château d'Amboise**. Durée env. 1h30

Vers 13h00 : Déjeuner à l'**Auberge du Prieuré du Clos Lucé**

Vers 15h00 : Visite guidée du **Clos Lucé**. Durée env. 1h30

Vers 16h30 : Temps libre dans **les parcs et jardins** du **Château d'Amboise** et du **Clos Lucé**.

Vers 17h30 : Temps libre dans la **Ville d'Amboise**

Vers 19h00 : **Transfert vers Saint-Pierre-des-Corps** pour le retour vers Paris

Le prix par pax pour un groupe de 20 à 24 pax : 229, 00 €

DÉTAILS DES PRIX :

Notre prix comprend :

- Le transport TGV Paris/Saint-Pierre des Corps/Paris en seconde classe.
- Le transfert en autocar Saint-Pierre-des-Corps/Amboise/Saint-Pierre-des-Corps
- Un déjeuner
- L'accompagnateur Calliopée.
- Les visites commentées et entrées mentionnées inscrites dans le programme avec un conférencier local.

Notre prix ne comprend pas

- Les repas non inclus au programme.
- Les boissons non incluses au programme,
- Le port des bagages,
- Les pourboires,
- Les dépenses personnelles
- Les assurances annulation et rapatriement.

Nous pourrions selon les musées et autres prestataires, être amenés à modifier le programme décrit plus haut. Si cela devait se produire, nous mettrions tout en oeuvre pour limiter cela à des modifications de planning horaires ou, et vous fournir des prestations de remplacement de même qualité, excepté les prestations gratuites annulées par les prestataires sans avis préalable.

ASSURANCES

Pour plus de garanties, nous vous recommandons de souscrire le jour de votre inscription une des assurances complémentaires annulation/interruption de voyage et rapatriement/bagage.

Lorsque vous devez annuler votre voyage, Allianz vous rembourse les frais prévus dans nos conditions de vente pour tout motif listé dans les conditions générales de l'assurance.

Les garanties d'assurance sont soumises aux conditions générales de vente décrites dans les notices d'assurance. Le détail des garanties peut vous être envoyé sur simple demande

Vous disposez d'une faculté de renonciation définie par les articles L112-2-1 et L112-10 du Code des assurances à la suite de la souscription d'un contrat d'assurance. Conformément aux dispositions de l'article L112-10 du Code des assurances, l'Assuré qui souscrit à des fins non professionnelles un contrat d'assurance constituant un complément d'un bien ou d'un service vendu par un intermédiaire, s'il justifie d'une garantie antérieure pour l'un des risques couverts par le présent contrat, peut renoncer à ce dernier, sans frais ni pénalités tant qu'il n'a pas été intégralement exécuté ou que l'Assuré n'a fait intervenir aucune garantie. Cette renonciation un délai de quatorze (14) jours calendaires à compter de la conclusion du contrat. La demande écrite doit être remise en main propre ou envoyée par courrier recommandé.

Acompte :

- 30% dès réservation ferme.

Par virement à l'ordre de **Calliopée, Voyage- Art & Culture** et utilisé en règlement partiel du montant total du voyage. Son règlement entraîne l'acceptation sans réserve des termes des conditions générales de vente.

Paiement du solde

- 70% Au plus tard 45 jours avant le départ.

Assurance annulation :

Elle est optionnelle. Son coût est de **10 € par pax**

Assurance rapatriement

Elle est optionnelle. son cout est de **10 € par pax**

Liste nominative et complète des passagers

A nous transmettre au plus tard 15 jours avant le départ.

Calliopée - Voyage, Art & Culture est immatriculée au registre des opérateurs de séjours et de voyages ATOUT FRANCE N° IM092120020

Garantie Financière ATRADIUS